



Crèche/Halte-garderie « les Gribouillis »

PROJET SOCIAL

1) Caractéristique géographique /démographique

Piolenc est une commune péri urbaine située dans le département de Vaucluse, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La ville est membre de la fédération des sites clunisiens.

Elle est située dans la vallée rhodanienne, à 6 kms au nord d'Orange et à 4 kms au sud du village de Mornas.

La population se compose de 5 584 habitants (dernière fiche DGF) et elle ne cesse de croître notamment depuis les 2 derniers plans locaux d'urbanisme (PLU) et la création d'une nouvelle sortie autoroutière au nord de la ville.

Piolenc fait partie de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP) créée le 31 décembre 1992 et y représente plus du quart de la population.



Analyse de la population piolencoise (chiffres de 2021 issus du cabinet ITHEA) : 6 pages jointes

L'évolution démographique de la commune est très dynamique : nous comptons 705 habitants supplémentaires en 10 ans (2007-2017)
1466 logements construits depuis 1970.

34% de la population de Piolenc a moins de 30 ans et 44% sont des familles avec enfants (228 familles monoparentales)

La part des 3-5 ans a augmenté de 40% en 10 ans et ils représentent 5.2% de la population totale

2) Caractéristique de l'établissement

Gestionnaire : Mairie de Piolenc

Structure : Crèche/ Halte garderie « les Gribouillis »

Avenue Charles de Gaulle

84420 PIOLENC

04 32 80 28 04

creche@mairie-piolenc.fr

Responsable : Mme ROUX Amélie, directrice, éducatrice de jeunes enfants

Nature de l'établissement :

C'est un multi accueil collectif disposant d'un agrément de 30 enfants.

Les enfants sont accueillis en accueil régulier et en accueil occasionnel du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Ses principales missions sont d'accueillir les enfants de 10 semaines à 6 ans et de leur offrir un lieu de découvertes et d'apprentissages, de promouvoir l'éveil et l'autonomie tout en respectant leurs besoins et leurs rythmes. Son ambition est également de permettre aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Les enfants sont accueillis par une équipe composée d'une éducatrice de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, de CAP petite enfance et d'aides maternelles.



3) Historique de la structure

La crèche/halte-garderie « Gribouillis » a été associative pendant de nombreuses années ; elle accueillait 20 enfants. En septembre 2003, elle est devenue municipale. En raison de l'exiguïté des locaux et de la non-conformité aux normes d'hygiène et de sécurité, la municipalité a souhaité construire un pôle socio-éducatif permettant de recevoir un accueil de loisirs et la crèche. C'est donc en octobre 2004 que les enfants ont intégré leurs nouveaux locaux, offrant ainsi la possibilité de faire du multi accueil pour 30 enfants.

4) L'offre de service aux familles

La commune dispose de multiples possibilités d'accueil du jeune enfant sur la commune :

- une crèche/halte-garderie municipale
- deux MAM : « MAM Z'AILES POULETTES » et « MAM 3 PETITS PAS »
- une micro crèche privée « les petits bonheurs »
- 31 assistantes maternelles dont 3 en arrêt temporaire d'activité pour 95 agréments au total (chiffre donné par notre RPE le 22 février 2022)
- un relais petite enfance (RPE) en lien partenarial avec la commune d'Orange

Ce lien va très prochainement se développer encore par la participation de Piolenc au LAEP d'Orange.

La commune dispose de 3 groupes scolaires publics : l'école maternelle « Marcel Pagnol », l'école primaire « Joliot Curie » et l'école maternelle et primaire de la « Rocantine » ; elle dispose également d'une école privée, l'école « des jardins ».

Elle dispose aussi d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) qui se trouve dans le même bâtiment que la crèche et situé entre l'école maternelle « Marcel Pagnol » et l'école primaire « Joliot Curie ».

5) Nos partenaires

CAF (caisse d'allocations familiales) : accompagnement technique et financier. La commune a passé une convention avec celle-ci, la prestation de service unique (PSU). Il s'agit d'un moyen de soutenir financièrement la commune en échange de quoi elle impose un remplissage effectif de toutes les places d'accueil.

PMI (protection maternelle infantile) : elle assure l'agrément et le suivi de la structure par un contrôle régulier.

Médecin de crèche : le docteur VINCENT Alain, médecin généraliste de la commune ; il a un rôle de prévention, il participe à l'élaboration des protocoles médicaux, il vérifie et valide les PAI, il accompagne l'équipe et les familles dans l'accueil d'enfants en situation de handicap

6) Les Axes de de développement :

Compte tenu de la population nouvellement accueillie sur notre commune du fait de son essor démographique rapide, la commune souhaite au travers des projets pédagogiques développés par la crèche tendre vers un maintien de sa mixité sociale afin que sa physionomie demeure. Le développement de structures privées encouragées par la commune pour répondre à tous les besoins n'empêche pas la volonté communale de maintenir une structure à vocation familiale maintenue à 30 places. La commune n'a aucune intention de construire une nouvelle crèche municipale.

La commune souhaite également améliorer la place des parents au sein de la structure, la période pandémique ayant amoindri ce lien essentiel. En effet, depuis le COVID, la commune a souhaité maintenir l'accueil des parents hors de la structure pour des raisons sanitaires et d'espace. C'est ainsi que le règlement intérieur a été amendé (fin 2022). Cependant, il est souhaitable d'améliorer cet accueil notamment en insistant sur sa confidentialité (notamment lors des transmissions). Le bâtiment étant commun aux deux structures (crèche et ALSH), le hall en est commun. Cette configuration n'est pas génératrice de confidentialité. Un travail est donc initié afin de séparer matériellement les deux structures. Une étude confiée à un architecte est donc en cours. L'équipe devra à l'issue des travaux retravailler ses méthodes d'accueil et d'organisation.

Pour améliorer cet accueil, la commune souhaite reprendre le lien parents-crèche initié avec succès pendant toute la période COVID. Ainsi, lors de la refonte cette année 2023 du site internet, une visite virtuelle des locaux avec l'équipe permettra aux parents de pénétrer dans les lieux et leur apportera une meilleure connaissance du lieu de vie de leur enfant.

La place de la crèche doit également évoluer vers l'extérieur et mieux appréhender son environnement immédiat. Sa localisation proche de l'ALSH doit contribuer à de plus amples interactions. L'arrivée du nouveau directeur de la structure devrait y concourir. Les deux chefs de service ont d'ailleurs travaillé en commun sur leurs idées d'aménagement du hall.

De même, la proximité avec l'école maternelle Pagnol doit inciter à plus de lien que la simple visite des locaux par les futurs élèves sortant de crèche. Le plan maternelle (circulaire ministérielle) récemment publié vise à améliorer ces relations et à les fortifier. La crèche et l'école devront travailler dans cet esprit. Il en sera d'ailleurs fait mention dans le PEDT en cours de réécriture.

Enfin, la commune souhaite développer les interactions intergénérationnelles. Là aussi, la localisation de la crèche à côté de notre nouvelle résidence à vocation seniors dite Manon des Sources devrait permettre la promotion de projets communs. C'est ce qui a été inscrit dans le projet de vie sociale conclu avec le bailleur UNICIL.

7) Le développement durable

Il est devenu plus important au fil des années d'intégrer des actions tournées vers l'environnement ; en effet, la crèche est un lieu d'accueil et d'éducation et nous souhaitons imprégner les enfants dès leur plus jeune âge à se tourner vers le développement durable

Ainsi, nous avons revu nos protocoles de désinfection et de ménage en réduisant le nombre de produits, en privilégiant un nettoyage plus respectueux de la nature ; nous limitons également nos déchets que nous trions. Nous avons également réduit le matériel à usage unique (ex : nous découpons dans de vieux bavoirs, torchons... des carrés de tissu permettant aux enfants de s'essuyer les mains plutôt qu'avec du papier), nous optimisons nos activités manuelles et décorations à l'aide de récupération (cela permet de donner une seconde vie aux matériaux), nous mettons d'ailleurs régulièrement à contribution les familles les intégrant ainsi à la vie de la structure. Nous incitons les enfants, comme le personnel à ne pas laisser couler l'eau, à éteindre la lumière en quittant une pièce....

La température du bâtiment est abaissée durant la nuit ce qui réduit nos consommations énergétiques.

Nous recyclons le papier pour imprimer nos feuilles quotidiennes, nous en faisons également des post-its....

Dans le domaine alimentaire, nous gérons au plus près nos besoins en ajustant nos commandes, voire en déduisant certaines quantités d'un jour sur l'autre comme les laitages, les fruits, les compotes notamment. La cantine municipale y concourt en ayant une politique d'achat de produit en circuit court (Agrilocal, plate-forme de la chambre d'agriculture) et en privilégiant les achats auprès des agriculteurs piolénçois.

Les échanges avec les familles ont été considérablement dématérialisés ; nous communiquons beaucoup par mail et transmettons les documents par cette entremise ce qui évite le gaspillage de papier.

Divers projets sont en cours comme l'achat d'un balai vapeur pour nettoyer les sols, la remise en place d'un composteur.

La crèche s'inscrit ainsi et prend toute sa place dans la politique communale au titre du développement durable : notre centrale photovoltaïque flottante, le site agricole bio et en permaculture

8) Conclusion

La crèche communale fait partie intégrante des politiques publiques menées pour répondre aux besoins des piolençois et ce quel que soit leur âge.

Si la commune ne souhaite pas son développement capacitaire, elle souhaite cependant continuer son développement qualitatif par ses projets en direction de l'accueil des parents ou par ses projets d'ouverture sur la société et la vie piolençoise.



Fait à Piolenc le 1^{er} mars 2023